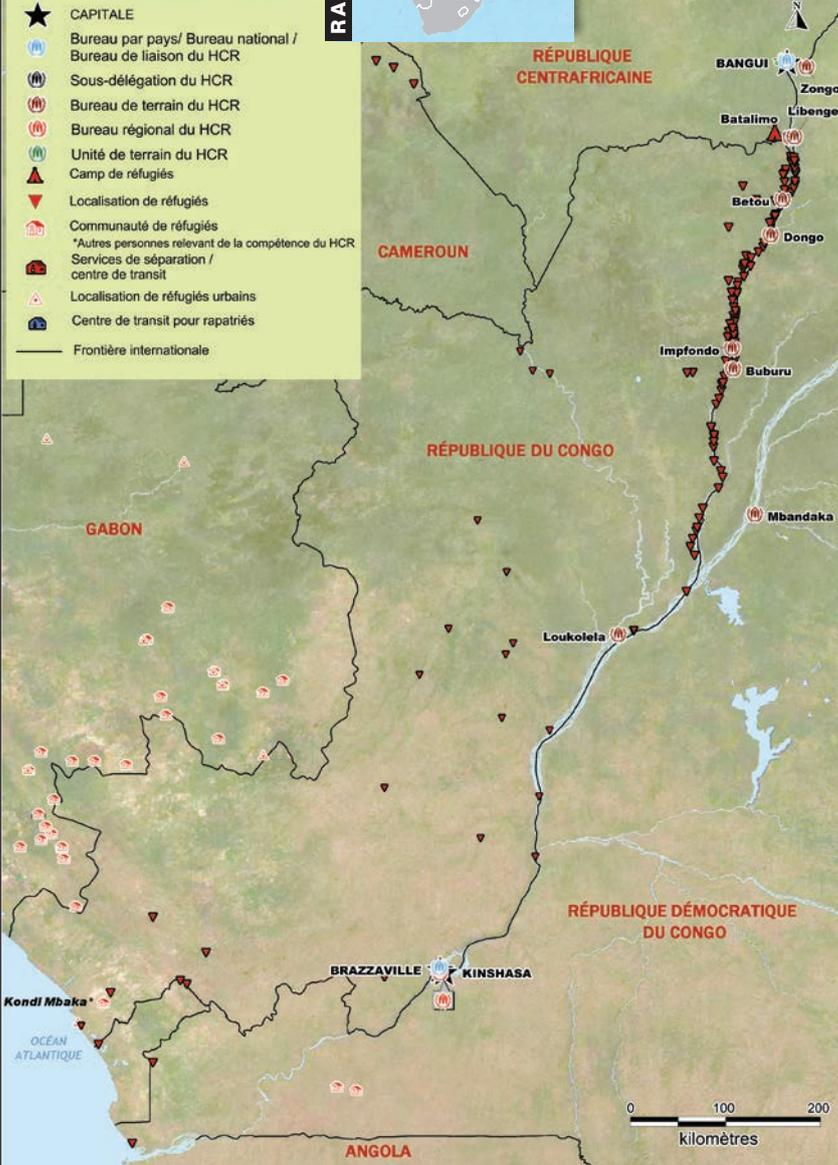




CONGO (RÉPUBLIQUE DU)

- ★ CAPITALE
- (M) Bureau par pays/ Bureau national / Bureau de liaison du HCR
- (M) Sous-délégation du HCR
- (M) Bureau de terrain du HCR
- (M) Bureau régional du HCR
- (M) Unité de terrain du HCR
- (M) Camp de réfugiés
- (M) Localisation de réfugiés
- (M) Communauté de réfugiés
- (M) *Autres personnes relevant de la compétence du HCR
- (M) Services de séparation / centre de transit
- (M) Localisation de réfugiés urbains
- (M) Centre de transit pour rapatriés
- Frontière internationale



Présence du HCR en 2012	
Nombre de bureaux	4
Effectifs totaux	76
Internationaux	9
Nationaux	49
VNU	18

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :
Comité national d'assistance aux réfugiés

ONG :
African Initiative for Relief and Development, Agence d'assistance aux rapatriés et aux réfugiés au Congo, Commission d'entraide pour les migrants et les réfugiés, Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, International Partnership for Human Development, Médecins d'Afrique

Autres :
VNU

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux :
Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Francophonie, Ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale, Ministère de la Santé

ONG :
International Partnership for Human Development, Médecins Sans Frontières-France

Autres :
FICR, FNUAP, OMS, PAM, PNUD, UNESCO, UNICEF

| Aperçu |

Faits marquants

- À l'issue de réunions tripartites entre les représentants de la République du Congo (Congo), de la République démocratique du Congo (RDC) et du HCR, le rapatriement au Congo de quelque 46 300 réfugiés vivant en RDC a été organisé.
- Le HCR a aidé le Comité national d'assistance aux réfugiés à renforcer sa capacité en matière de détermination du statut de réfugié, d'enregistrement et de gestion des dossiers.
- Quelque 2 500 enfants réfugiés originaires de la RDC, vivant dans le nord-est du Congo, ont reçu des actes de naissance.
- Le HCR a soutenu la finalisation d'une loi sur l'asile conforme aux normes internationales, qui doit être adoptée en 2013.
- Le 30 septembre 2012, le Gouvernement a invoqué la clause de cessation, mettant fin au statut de réfugié des Angolais accueillis dans le pays.
- Une campagne d'information a été lancée auprès des réfugiés rwandais, en prévision de la cessation de leur statut de réfugié en 2013.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Dans cette opération, les principaux groupes relevant de la compétence du HCR étaient les réfugiés ayant fui les violences ethniques en cours dans la Province de l'Équateur (RDC) en 2009-2010 et une population mixte composée de réfugiés et de demandeurs d'asile, originaires en majorité de la RDC et du Rwanda.

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Rép. dém. du Congo	89 400	89 400	52	56
	Rwanda	8 400	8 400	42	49
	Pays divers	600	600	41	39
Demandeurs d'asile	Rép. dém. du Congo	2 600	2 600	46	42
	Rwanda	220	220	50	29
	Tchad	160	160	29	25
	Rép. centrafricaine	140	140	28	26
	Pays divers	210	210	15	12
Autres pers. rel. de la compétence du HCR	Réfugiés angolais visés par la clause de cessation	600	600	49	37
	Pays divers	390	390	51	99
Réfugiés rapatriés	Pays divers	50	50	49	38
Total		102 770	102 770		

| Rapport sur les résultats de 2012 |

Réalisations et impact

Processus de protection et documents adéquats

- Quelque 2 500 enfants réfugiés originaires de la RDC, vivant dans le nord-est du Congo, ont été enregistrés ; leurs données ont été transmises aux services de l'état civil en vue de la délivrance d'actes de naissance.
- Des activités de renforcement des capacités ont été entreprises à l'intention de fonctionnaires de l'état civil.

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- Les partenaires médicaux, psychosociaux et juridiques ont reçu une formation sur la réponse à la violence sexuelle et sexiste dans les zones rurales et urbaines. L'objectif était d'améliorer le système d'orientation et de prise en charge, ainsi que l'identification et la documentation des cas.
- À Impfondo, Bétou et Brazzaville, plus de 160 victimes de violences sexuelles et sexistes ont bénéficié d'un traitement médical et/ou d'un accompagnement psychosocial, et celles qui le souhaitent ont également eu accès à une assistance juridique.
- En 2012, six Centres pour les femmes ont été construits afin d'apporter un soutien matériel, moral et juridique aux victimes de violences sexuelles et sexistes.

Besoins de base et services essentiels

- Grâce aux efforts conjoints du HCR et de ses partenaires, quelque 83 pour cent des enfants réfugiés vivant en milieu urbain ont été scolarisés dans le primaire en 2011-2012. Près 90 enfants ont reçu une aide financière. Dans les zones rurales, quelque 78 pour cent des enfants réfugiés ont été à l'école primaire.
- Dans la ville de Bétou, située dans le nord-est du pays, les agents infirmiers ont été formés à la détection des premiers symptômes du choléra. Chaque poste de santé a reçu une trousse de premiers soins et une réserve de médicaments.
- En ce qui concerne l'hygiène, des latrines ont été mises à la disposition de 1 700 réfugiés ruraux et tous les bâtiments

communs étaient équipés de sanitaires et de dispositifs de distribution de l'eau suffisants. Toutes les femmes rapatriées ont reçu des protections périodiques.

- Des séances d'information-sensibilisation sur le VIH et le sida ont été organisées, en particulier à l'intention des femmes enceintes et en âge de procréer. Le HCR a également encouragé les réfugiés à participer au dépistage du VIH. Les réfugiés séropositifs ont bénéficié de traitements antirétroviraux.
- Les réfugiés urbains ont été formés à diverses techniques, telles que la fabrication de savons, la coupe et la couture, destinées à améliorer leurs moyens de subsistance. Au total, 60 groupes ont été formés à la culture maraîchère. Les réfugiés ont également reçu des outils, des semences, des pesticides, des filets et des pirogues.

Solutions durables

- Quatre réunions transfrontalières et quatre visites de reconnaissance ont été organisées pour les ressortissants de la RDC réfugiés au Congo, afin de préparer leur rapatriement, qui a commencé en mai. À la fin de l'année, quelque 95 pour cent des 49 000 réfugiés (soit près de 46 400) désireux de regagner leur pays étaient rentrés. Des services de transport par bateau ont été organisés à l'intention des réfugiés qui souhaitent rentrer en groupe, une indemnité de transport étant accordée à ceux qui préféreraient voyager seuls.
- Des campagnes d'information ont été organisées en prévision de l'application, au 30 juin 2013, de la clause de cessation pour les réfugiés rwandais. Plus de 500 réfugiés, ainsi que les autorités locales de Brazzaville et du nord du pays, ont reçu des informations au sujet du rapatriement librement consenti, de l'intégration sur place et des procédures d'exemption.
- Les anciens réfugiés angolais ont reçu des informations sur la cessation de leur statut de réfugié ; les autorités et le HCR ont ensuite pris note des intentions de plus de 440 d'entre eux, concernant leur intégration ou leur rapatriement.
- La décision a été prise de distribuer aux réfugiés des titres de voyage biométriques, dont la production commencera en 2013.

Appui à la logistique et aux opérations

- Le HCR a amélioré son système de gestion des données au Congo en enregistrant de manière rigoureuse tous les articles non alimentaires distribués et en dressant l'inventaire des actifs détenus dans ses bureaux de Brazzaville, d'Impfondo et de Bétou.
- Le HCR a organisé 46 convois pour rapatrier les réfugiés originaires de RDC.

Évaluation des résultats

En 2012, grâce à des efforts concertés avec ses partenaires et en étroite collaboration avec les bureaux en RDC, le HCR a exécuté avec succès son programme de rapatriement librement consenti, qui se poursuivra en 2013. La population réfugiée s'étant dans sa très grande majorité montrée favorable à un rapatriement, le HCR a été obligé de réallouer des ressources à d'autres programmes afin de financer intégralement l'opération.

Quelque 2 500 enfants, soit 500 de plus que prévu, ont reçu des actes de naissance, car le HCR a identifié d'autres enfants ayant besoin de papiers à Liranga et dans les environs de Pointe-Noire.

En raison de l'insuffisance du cadre d'asile, le traitement des demandes en attente a été lent. Plus de 3 300 personnes attendaient une décision sur leur statut en 2012. La Commission d'éligibilité et la Commission des recours se sont réunies une fois et ont approuvé 27 demandes, ce qui représente un taux de reconnaissance du statut de 14 pour cent. Le HCR a travaillé avec le Comité national d'assistance aux réfugiés pour évaluer les demandes d'asile et pour mettre en place un système de détermination du statut plus juste et plus transparent. Le Haut Commissariat a entrepris en 2012 d'élaborer des procédures harmonisées de détermination du statut. Celles-ci seront achevées en 2013.

Collaboration avec les partenaires

En 2012, le HCR a travaillé avec six partenaires d'exécution, notamment des organisations locales et internationales, et un partenaire gouvernemental. Le HCR était membre de l'Équipe des Nations Unies au Congo et a participé à ce titre à l'élaboration du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Le HCR a également travaillé en étroite collaboration avec plusieurs services gouvernementaux, comme le Comité national d'assistance aux réfugiés, ainsi qu'avec l'OMS, le PAM et l'UNICEF.

Contraintes

Le rapatriement a été ralenti des mois durant par le faible niveau des eaux du Congo, qui a interdit tout trajet en bateau entre le Congo et la RDC. Le coût élevé du carburant, importé de Bangui, a grevé le budget déjà limité du HCR au Congo.

Les difficultés d'accès à certains lieux, comme Liranga, ont entravé la délivrance d'actes de naissance aux enfants réfugiés.

La Commission d'éligibilité et Commission des recours ne se sont réunies qu'une seule fois en 2012, de sorte que l'arriéré de demandes d'asile a augmenté.

Dans le nord, le système judiciaire n'est pas adapté pour instruire les affaires de violence sexuelle et sexiste. En outre, comme il n'y a pas de trousse de prophylaxie post-exposition dans certaines zones rurales, il est impossible de traiter les victimes de viol dans un délai de 72 heures.

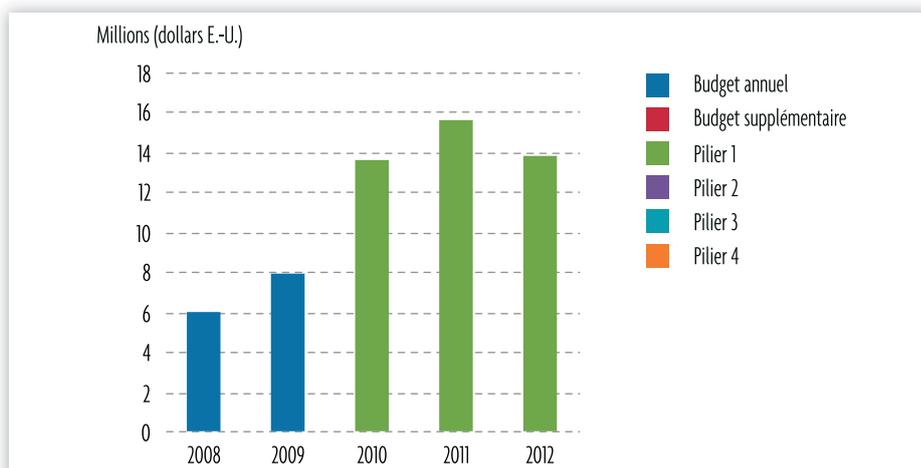
Besoins non satisfaits

- Seuls quelque 5 000 des 18 000 enfants réfugiés vivant en milieu rural ont eu accès à l'enseignement secondaire ; en milieu urbain, 224 des 720 enfants réfugiés ont pu en bénéficier.
- Environ 860 enfants réfugiés n'ont pu recevoir d'actes de naissance à Liranga.
- Quelque 1 120 réfugiés vivant en milieu urbain n'ont pas eu accès à des projets de renforcement des moyens de subsistance et sont de ce fait restés totalement tributaires de l'aide humanitaire.
- Près de 2 400 réfugiés originaires de RDC n'ont pu être rapatriés en 2012.

| Informations financières |

Dépenses en République du Congo | 2008-2012

Les besoins financiers du HCR pour son opération au Congo s'élevaient à 30,6 millions de dollars E.-U. en 2012. Le niveau de financement disponible a permis de dépenser 13,9 millions de dollars E.-U. La forte demande suscitée par le rapatriement comme solution durable et l'augmentation correspondante des coûts logistiques ont nécessité une importante réallocation des ressources. Ceci a eu des effets préjudiciables sur l'assistance offerte par le HCR, en particulier dans les secteurs de l'éducation, des soins médicaux et des moyens de subsistance.



Budget, revenus et dépenses en République du Congo | Dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
BUDGET FINAL	30 582 224	30 582 224
Revenus issus des contributions ¹	871 657	871 657
Autres fonds disponibles / ajustements / transferts	13 005 401	13 005 401
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	13 877 058	13 877 058
VENTILATION DES DÉPENSES		
<i>Environnement de protection favorable</i>		
Droit et politique générale	25 109	25 109
Institutions administratives et pratiques	22 956	22 956
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	164 136	164 136
Sous-total	212 200	212 200
<i>Processus de protection et documents adéquats</i>		
Conditions d'accueil	369 728	369 728
Documents individuels	546 306	546 306
Enregistrement et documents d'état civil	148 641	148 641
Sous-total	1 064 675	1 064 675
<i>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</i>		
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	725 147	725 147
Protection des enfants	312 856	312 856
Sous-total	1 038 002	1 038 002
<i>Besoins de base et services essentiels</i>		
Santé	1 851 417	1 851 417
Santé procréative et services liés au HIV	358 371	358 371
Nutrition	165 084	165 084
Eau	925 780	925 780
Assainissement et hygiène	537 077	537 077
Articles ménagers de base	331 979	331 979
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	282 414	282 414
Éducation	1 265 043	1 265 043
Sous-total	5 717 164	5 717 164
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>		
Mobilisation communautaire	88 765	88 765
Autosuffisance et moyens d'existence	313 352	313 352
Sous-total	402 117	402 117
<i>Solutions durables</i>		
Stratégie de solutions globales	82 068	82 068
Retour volontaire	1 390 603	1 390 603
Intégration	44 382	44 382
Réinstallation	44 832	44 832
Sous-total	1 561 886	1 561 886
<i>Direction, coordination et partenariats</i>		
Gestion de l'urgence	44 382	44 382
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	44 383	44 383
Sous-total	88 765	88 765
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>		
Logistique et chaîne d'approvisionnement	657 810	657 810
Gestion des opérations, coordination et appui	1 087 217	1 087 217
Sous-total	1 745 027	1 745 027
Versements aux partenaires d'exécution	2 047 220	2 047 220
Total	13 877 057	13 877 057

¹ Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.